



Mamoudzou le 03/03/2016

M. Le Préfet de Mayotte
Mme la directrice de la DIECCTE
Ms les chefs de services
Ms les employeurs

Malgré les rencontres avec le Préfet sur l'attractivité du territoire, les différentes missions d'inspection générale sur le code du travail, les retraites et l'ancienneté générale et une période qui favorisait des négociations, aucune mesure concrète en rapport avec nos revendications n'a été enregistrée à ce jour et aucune promesse d'avancée rassurante n'est sortie de ces rencontres.

L'intersyndicale des Unions départementales et des fédérations regroupant les syndicats du secteur public et du secteur privé appelle l'ensemble des salariés à la **grève et à la manifestation reconductibles à partir du 30 mars 2016** pour défendre.

➤ **SECTEUR PUBLIC**

- Reclassement avec reconstitution de carrière reprenant en compte la totalité de l'ancienneté générale de service des agents concernés par les intégrations
- Révision du taux d'indexation des salaires (au moins égale à 53%) ;
- Rétablir l'attractivité de la Fonction publique de Mayotte.

➤ **SECTEUR PRIVE**

- Application immédiate et intégrale à Mayotte du code du travail de droit commun,
- Application immédiate et intégrale à Mayotte des conventions collectives nationales des branches,
- Aligement immédiat des pensions minimum au même niveau que la métropole avec la solidarité nationale pour les retraites avec bonification des années de cotisations (retraites de base et complémentaires),

➤ **PRESTATIONS SOCIALES**

- Aligement au niveau de la métropole de toutes les prestations sociales (les allocations familiales, du RSA, PAJE, etc...)

Le rassemblement est prévu le 30 mars 2016 dès 08h00 à la place de la république.

<p>Pour UD-FO EL Anziz HAMIDOU</p>  <p>Secrétaire Général</p>	<p>Pour la FAEN Momed MAOULIDA</p>  <p>Secrétaire départemental</p>	<p>Pour la FSU Anssiffoudine PORT SAID, Thierry WUILLEZ, Frédéric MULLER</p>  <p>CO-Secrétaires Généraux</p>
<p>Pour la CGT-Ma Salim NAHOUDA</p>  <p>Secrétaire Général</p>	<p>Pour l'UIR-CFDT Ousseni BALAHACHI</p>  <p>Secrétaire Général</p>	<p>Pour SOLIDAIRE P/O Pierre LÉGER MOHAMED sand Djanfar</p>  <p>Secrétaire académique</p>